

# EXTERMINATOR

## INSECTICIDE A EFFET DE CHOC RÉMANENT

**pour INSECTES VOLANTS et RAMPANTS**  
en boîtier aérosol à percussion  
vidange totale hors présence humaine  
**SPÉCIFIQUE pour USAGES PROFESSIONNELS**

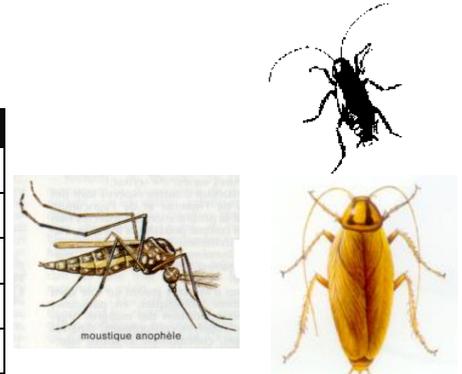


### ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base d'une combinaison de fonctions insecticides

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T   A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide clair
. MASSE VOLUMIQUE	810 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21 °c
. ODEUR	<i>Citronnelle</i>
. COULEUR	Incolore
G A Z   P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné	



### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Aérosol à percussion à dispositif autonome pour brumisation continue et vidange totale pour application hors présence humaine de composés insecticides à action de choc et de rémanence à base de pyréthriinoïdes de synthèse.

. Désinsectisation des surfaces et locaux par voie aérienne.

. Réduit les risques de prolifération de insectes.

. **Action de choc** : agit par contact ou par ingestion contre les **insectes volants** ( mouches, moustiques, guêpes, frelons, etc...), agit également sur **insectes rampants** ( blattes, punaises, cafards, puces, poux, etc...) présents au moment de la pulvérisation.

. Polyvalent : agit sur les insectes adultes, les larves et les œufs.

. Effet de rémanence, stable à la lumière et à la chaleur.

. Facile et rapide d'application, ne nécessite pas de mélanges avant application ni de matériels complexes pour la mise en oeuvre.

. Pour usages réservés aux professionnels : **diffuseur à percussion pour aérosol à vidange totale hors présence humaine** pour locaux fermés, la diffusion en micro-particules dans l'atmosphère, accède ainsi dans des zones difficiles à atteindre et à décontaminer telles que

surfaces poreuses	crevasses	fissures	faux plafonds	gaines V.O. ou techniques
conduits d'évacuation de fumée ou de climatisation		cheminées	bouches d'aérations	trappe de désenfumage

Utilisation dans les

locaux à usages collectifs	salles de transit aéroportuaires : conteneurs de 20 à 30 pieds en import export pour transports de marchandises en fret maritime ou aérien.		Magasins, entrepôts, lors de vide sanitaires	locaux de stockage (cartons, vêtements)
maisons de retraite	salles mortuaires	vestiaires	cabinets vétérinaires	compartiments funéraires
Salles de sport	Salles d'exposition		Locaux de quarantaine	Garde meubles

**MODES ET DOSES D'EMPLOI**

- . Aérosol professionnel pour diffusion continue par voie aérienne à percussion hors présence humaine.
- . **Pour toute application, veiller avant de percuter l'aérosol, à l'absence de toute source d'ignition : (Flamme, cigarette, appareil électrique en fonctionnement), dans le local ou les environs.**
- . Fermer portes et fenêtres, les accès au local ou au compartiment à désinsectiser, veiller à l'absence de personnes, animaux, aquarium ou plantes, denrées alimentaires non hermétiquement emballées.
- . Dans le cas d'un sol ou surfaces sensibles, disposer un carton sous l'aérosol.
- . Dans le cas de plafond très haut, placer l'aérosol à 50 cm du sol sur un tabouret par exemple.
- . Placer l'aérosol au centre de la pièce ou du compartiment.
- . Enlever le capot de l'aérosol.
- . Percuter l'aérosol en enfonçant complètement le bouton poussoir ( le jet part vers le haut, ne pas orienter l'aérosol vers le visage), l'aérosol se vide seul et en totalité.
- . Sortir IMMÉDIATEMENT de la pièce en évitant d'inhaler et en refermant la porte.
- . Laisser au contact dans le local fermé pendant 2 à 3 heures.
- . Passé ce délai, aérer la pièce complètement avant réutilisation.

**NOTA :** enceintes closes et compartiments de volume inférieur à 2 m<sup>3</sup>, appuyer sur le bouton poussoir sans le percuter à fond et diriger le spray par l'entrebâillement d'une ouverture à raison de 15 à 25 secondes pour 1 m<sup>3</sup>.

Valeurs à titre indicatif	Volume net du boîtier aérosol	Volume du local
		<b>150 ml</b>
	<b>250 ml</b>	<b>90 à 130 m<sup>3</sup></b>
	<b>300 ml</b>	<b>125 à 180 m<sup>3</sup></b>
	<b>400 ml</b>	<b>170 à 240 m<sup>3</sup></b>
	<b>500 ml</b>	<b>210 à 300 m<sup>3</sup></b>

**RECOMMANDATIONS**

Contient 3-(2,2-DICHLOROVINYL)-2,2-DIMETHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHENOXYBENZYLE. Peut produire une réaction allergique.



SGH09  
DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P501 Éliminer le contenu/récepteur dans les déchets industriels spéciaux.

SGH02

## Usage Biocide TP 18

NOM	Cas	Conc.
3-(2,2-DICHLOROVINYL)-2,2-DIMETHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHENOXYBENZYLE	52645-53-1	1.76 g/kg
(1,3,4,5,6,7-HEXAHYDRO-1,3-DIOXO-2H-ISOINDOL-2-YL) MÉTHYL (1R-TRANS)-2,2-DIMÉTHYL-3-(2-MÉTHYLPROP-1-ÉNYL)CYCLOPROPANECARBOXYLATE ; D-TÉTRAMÉTHRINE	1166-46-7	1.33 g/kg
PIPERONYL BUTOXYDE	51-03-6	0.63 g/kg

Récepteur sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

**Extrait conditions de vente :**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.